

**CONSEIL MUNICIPAL du 05 juillet 2010 à 20 H 30**  
Compte-rendu de la réunion transmis à la presse et affiché le 09 juillet 2010

PRESENTS : MARTIN Joseph – OLIVIER Christian – TESSIER Daniel – ROLLAND Pierre – PINCEPOTTE Monique  
 LAMOUREUX Marie-Andrée – DÉSILLE Yvan – MAIGNAN Denis – GALLON Loïc – DOINEAU Brigitte –  
 STRACQUADANIO Christèle – BASLÉ Marie-Josèphe – TÉHARD Sylvie – CHEVRIER Christine – GRIMAUULT  
 Jean-Philippe – TOUATI Anne – SALMON Pierre – CHEVRIER Daniel.

Secrétaire de séance : GRIMAUULT Jean-Philippe

Convocation du 29 juin 2010

Sur proposition de Monsieur le Maire, l'ordre du jour a été complété afin de délibérer sur les dossiers suivants pour lesquels les plans de division ne sont arrivés en mairie que le 02 juillet :

Acquisition de terrain pour la ZAC des Cerisiers/Le Plessis (PIPARD – LAMOUREUX – MONNERIE)

**Extension vestiaires de football : contrat de maîtrise d'œuvre**

Le Conseil Municipal a autorisé la signature de ce contrat avec l'Atelier LOUVEL pour une mission comprenant l'avant-projet, la consultation des entreprises et le suivi du chantier. La rémunération se rapportant à cette mission s'élève à 10 000 € H.T. sur un estimatif de travaux de 109 486 € H.T.

**Mise à jour de la liste des voies communales**

La prise en compte des rues des lotissements et des voies d'accès aux Z.A., comptabilise 31 083 ml de voies communales (contre 23 790 ml auparavant).

La liste des chemins ruraux a aussi été actualisée et dénombre 28 406 ml de chemins.

Ces nouveaux chiffres sont validés pour qu'ils puissent être pris en compte par la Préfecture et le Conseil Général à partir de 2011.

**Acquisition de terrain pour sentier pédestre de L'Oseraie à Carcraon**

Le Conseil Municipal a décidé d'acquérir la parcelle AW 48 (superficie = 4030 m<sup>2</sup>) appartenant à Mme MORIN Aimée au prix de 0,52 €.

Après cet achat, il faudra voir avec les différentes personnes concernées pour trouver des arrangements qui conviennent au mieux pour tout le monde.

**Subvention 2010 pour l'Espace Jeux**

La CSF-UD 35 a transmis un devis à l'association CSF Espace Jeux de Domalain d'un montant de 1 568,25 € pour l'année 2010. Suivant l'engagement pris le 22 juin 2009, le Conseil Municipal accorde une subvention de 50 % de ce montant, soit 784 €.

Marie-Jo BASLÉ a indiqué que 32 enfants sont inscrits.

**Travaux de voirie 2010 : attribution des marchés**

Suite à la consultation des entreprises, la Commission Voirie a proposé de retenir les offres suivantes :

1° - modernisation CR Le Palandron, VC 15 Route de La Nâcherie et Chemin rural La Vague de La Noë :  
 entreprise PIGEON pour un montant de 92 335 € H.T. en solution tri-couche, sans le busage des fossés à la Vague de La Noë (la largeur du chemin est suffisante ; il n'y a donc pas besoin de faire de busage.)

2° - curage de fossés VC 15 Route de La Nâcherie : entreprise JOLLY pour un montant de 7 421,18 € H.T.

Le Conseil Municipal a autorisé la signature des marchés avec ces entreprises.

### **Z.A.C des Cerisiers : acquisition de terrains**

Suite aux négociations engagées avec les propriétaires des terrains situés sur la future ZAC des Cerisiers, le Conseil Municipal a accepté d'acquérir les terrains suivants au prix de 4 € le m<sup>2</sup> :

Terrain Consorts PIPARD : acquisition de 10288 m<sup>2</sup> à prendre sur la parcelle AD 579 et parcelle AD 126 en totalité (2 658 m<sup>2</sup>) pour un montant de 51 764 €

Terrain MONNERIE : 1659 m<sup>2</sup> à prendre sur la parcelle AC 63 et 605 m<sup>2</sup> à prendre sur la parcelle AC 274 pour un montant de 9 056 €.

Terrain LAMOUREUX : 6411 m<sup>2</sup> à prendre sur la parcelle AO 132 pour un montant de 25 644 €.

### **Fontaine-sculpture Place Jacques Henry**

Joseph MARTIN a rappelé au Conseil Municipal qu'il a été prévu de réaliser une sculpture-fontaine pour le secteur de la Roulerie, sur la place Jacques Henry. A la demande du Conseil Municipal, Madame COLLOREC a imaginé un projet en mémoire de Monsieur Jacques Henry, minotier à Carcraon, qui avait financé la reconstruction de la flèche de l'église à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle.

Début 2010, le coût de ce projet a été actualisé à la somme de 50 000 € HT, hors honoraires. Des demandes de subvention ont été transmises au Conseil Régional, au Conseil Général et à Vitré Communauté. Les deux premiers ont répondu négativement à cette demande.

Le Conseil Municipal a décidé de ne pas donner suite à ce projet en estimant que cet investissement n'est pas prioritaire et serait mal perçu par la population au vu de la charge financière importante pour la Commune. L'hommage à rendre à Monsieur Jacques HEINRY doit pouvoir être rendu de façon plus simple, sans engager autant de fonds.

Madame COLLOREC n'ayant pas perçu de rémunération pour ce projet, le Conseil Municipal a décidé de lui accorder une indemnité pour sa prestation intellectuelle et le paiement de la maquette.

### **Affaires et informations diverses**

**Animations ados FSCF** : Cette semaine d'animations aura lieu du 26 au 30 juillet avec les mêmes animateurs qu'en avril. 33 jeunes sont inscrits (possibilité d'en accueillir 36). Une soirée de clôture aura lieu avec les familles le vendredi 30 juillet.

**Sécurité dans le secteur de La Roulerie** : Le Conseil Municipal a décidé de modifier la réglementation de la circulation par arrêté municipal qui va prévoir la pose de panneaux STOP avec bandes blanches de signalisation sur la rue du Vallon de l'Épinette, (au croisement avec la rue de La Janière) de façon à « casser » la vitesse des voitures qui empruntent cet axe.

Séance levée à 23 H 30